

Déclaration FSU à la CCPL de l'Autriche du 4 mars 2019

Monsieur le Président,

Mesdames messieurs les commissaires paritaires

Pour cette première commission paritaire nous sommes appelés à classer des candidats sur des postes de résident qui ont été supprimés au dernier CT de l'AGENCE du 13 février dernier juste après leur publication par le poste diplomatique de Vienne et sur la plate-forme de l'AEFE. Cette situation a pour effet de bloquer le fonctionnement du mouvement au Lycée français de Vienne et dans le réseau. Les fonctionnaires titulaires résidents au Ifv savent maintenant que s'ils participent au mouvement dans le réseau AEFE la probabilité de suppression des postes publiés est telle qu'ils risquent de postuler sur des postes fantômes. A cela s'ajoute pour les personnels, les incertitudes sur les renouvellements de détachement (surtout dans le primaire) ainsi que la nouvelle mesure non concertée de limiter les nouveaux détachements à 6 ans avec une prolongation éventuelle à 8 ans dans certains particuliers.

Les différents gouvernements successifs depuis plus de 8 ans qui présentent le réseau AEFE comme un réseau d'excellence n'ont eu de cesse d'en limiter les moyens. La baisse des crédits affecte les établissements et par voies de conséquence les projets, les salaires, et les conditions de travail de tous les personnels. Les postes d'expatriés sont supprimés et les contrats ne sont même pas respectés puisque la majorité des collègues en quatrième année se voient signifier une non prolongation de leur contrat jusqu'à leur échéance de cinq ans. Combien de temps les derniers expatriés (enseignants et membres de l'administration) de Vienne survivront-ils?

Il en résulte que le lycée français de Vienne a toujours besoin d'enseignants et les futurs recrutés seront des enseignants précaires, en rupture de carrière car au mieux ils seront TNR avec des contrats locaux dont la charge supplémentaire salariale sera supportée par les familles.

Enfin, les dernières préconisations pour l'AEFE présentées dans le rapport de la députée Samantha Cazebonne désigne les personnels comme principaux responsables de la dégradation de la situation financière de l'agence de l'enseignement à l'étranger et font porter sur le statut et leurs conditions de travail la plus grande partie de l'effort à venir. Leur éventuelle mise en œuvre provoquerait une dégradation de la qualité de notre réseau en dérégulant l'homologation et en limitant le rôle de l'agence à un rôle subalterne. Contrairement à ce qui est annoncé dans ce rapport aujourd'hui et dans d'autres comme celui de la cour des comptes, nous affirmons qu'il est possible de conserver le modèle AEFE et de continuer à le faire fonctionner mais pour cela il faut cesser d'en organiser la déstabilisation qui conduira inexorablement à sa disparition et à la destruction de l'opérateur public alors qu'il suffirait de lui donner les moyens de ses objectifs. Et comme il est indiqué dans le travail d'Edward Herman et de Noam Chomsky «manufacturing Consent» (la fabrication du consentement) «pour détruire un service public il n'y a rien de mieux que de le priver de ses moyens».

Section SNES d'Autriche